

# ELAN - SAVIGNY ENVIRONNEMENT

146 avenue de l'Armée Leclerc

91600 SAVIGNY SUR ORGE

Association Loi 1901 N° 0913010890 Agrément n° 2001/Pref./4228/DCL/0299

Site internet : <http://www.elan-savigny-environnement.org>

Pour nous envoyer un e-mail : [contact@elan-savigny-environnement.org](mailto:contact@elan-savigny-environnement.org)



## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE - 12 AVRIL 2008

Nombre d'adhérents ayant acquitté la cotisation 2007 : 300

Adhérents présents : 50 + représentés par un pouvoir : 127

Le quorum statutaire étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le Bureau de l'AG est constitué comme suit :

Evelyne Bourner (présidente) - Marcel Martin (Trésorier) - Roland Gauchat, (Secrétaire).

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance et présente le Rapport moral résumé ci-dessous.

### RAPPORT MORAL

**Qui sommes-nous ?** Notre fichier : **430 familles** - 18 membres élus au Conseil d'Administration.

Notre **mission**, inchangée, est poursuivie activement :

- défendre l'environnement et le cadre de vie à Savigny-sur-Orge, et tout particulièrement maintenir une vigilance sur les nuisances aériennes et les circulations douces,
- écouter, informer, représenter et conseiller nos adhérents,
- être l'interlocuteur des pouvoirs publics et des élus.

En 2007, 12 réunions du Conseil d'administration, 8 colloques & conférences, 29 réunions diverses : Conseil Général, rencontres avec élus locaux et services techniques...

Contacts avec les associations partenaires et fédérations :

- **régionales et départementales** : ACNAEO (Association Contre les Nuisances Aériennes à Epinay-sur-Orge) - ASCVCJ (Association Environnement Centre Juvisy) - ACVJP (Association Cadre de Vie Juvisy Plateau) - CIPE (Comité Intercommunal pour l'Environnement Morangis-Paray) - CLAS (Comité de Liaison Associations de Savigny/Orge) - USCADE (assoc. intercommunale de défense de l'environnement.) - Maison de l'Environnement de Morsang-sur-Orge - CIRCULE (Défense des usagers du RER C) - ANA (Alerte Nuisances Aériennes) - IDFE (Ile de France Environnement) - FCDE (Fédération pour les Circulations Douces en Essonne),
- **nationales** : FNE (France Nature Environnement) - UFCNA (Union Française Contre les Nuisances Aériennes) - CAB (Comité d'Action contre le Bruit) - LFCVR (Ligue Française contre la Violence Routière) - Prévention Routière - Droits du Piéton.

### PRINCIPAUX DOSSIERS, ACTIVITES ET INTERVENTIONS

#### 1. NUISANCES AERIENNES

Rappel de quelques étapes :

1947-1961 : Orly se construit en zone urbanisée

1981 : Création d'Elan Savigny (défense des riverains)

1988/90 : Grandes manifestations contre les couloirs, survols, nuisances aériennes (100 000/200 000 personnes à Paris)

1994 : Plafonnement d'Orly à 200 000 mouvements/an

1996/1997 : Manifestations contre la piste 2 nord-sud (survol de Savigny à basse altitude)

2006 : Survol de Savigny (travaux sur la piste 4)

2007 : Meilleure écoute des riverains : couvre-feu, plafonnement, usage exceptionnel de la piste 2

Déc. 2007 : « Grenelle de l'Environnement »

**Orly aujourd'hui**, c'est 30 millions de passagers et 230 000 mouvements d'avions par an, 800 000 personnes soumises au bruit et à la pollution. C'est aussi 25 000 emplois (de moins en moins liés à l'activité aéronautique).

Le trafic aérien et le nombre de passagers devraient augmenter chaque année de 5%, d'où, en 2015, 3 600 000 mouvements par an (10 000 avions par jour) au-dessus du Grand Bassin Parisien. Le résultat :

- bruit et pollution accrus. La pollution chimique générée par le transport aérien (Nox, CO2) est insuffisamment prise en compte, bien qu'elle soit devenue un grave problème de santé publique : troubles du sommeil et de l'attention (particulièrement chez les enfants), troubles du comportement, stress, maladies respiratoires, asthmes, allergies, maladies de peau, bronchiolites, cancers, insuffisances cardiaques,
- aggravation de l'effet de serre et des changements climatiques,
- risque d'accident sur zone urbaine.

**Pour Savigny**, une épée de Damoclès : la PISTE 2 Nord-Sud. Peu utilisée actuellement (MAIS nos maisons sont survolées à basse altitude lors des travaux de réfection des pistes), elle pourrait être un recours tentant lorsque les aéroports parisiens seront saturés.

**ASSISES d'ORLY-MASSY-RUNGIS** : Les Conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne organisent périodiquement des Assises en vue de construire un projet de développement partagé conciliant l'activité aéroportuaire et la qualité de vie des riverains et préservant le développement économique d'Orly (emplois), tout en améliorant l'intégration de l'aéroport dans son environnement. Cette démarche de développement durable vise à renforcer les retombées sociales et économiques sur le sud-francilien et à redonner à Orly une vocation européenne et internationale.

#### **Nous demandons :**

- Respect du décret de 1994 : maxi 200 000 mouvements par an,
- Maintien du couvre-feu nocturne,
- Usage de la piste 2 (survol de Savigny et de la vallée de l'Orge) exceptionnel,
- Restriction du nombre de gros porteurs,
- Exploitation maîtrisée de l'aéroport tenant compte de son enclavement en zone très urbanisée,
- Prise en compte de la qualité de vie autour d'Orly et maintien de l'attractivité de la région.

#### **Nous refusons :**

- de sacrifier notre environnement, notre santé et celle de nos enfants,
- la dépréciation de notre patrimoine et la dévalorisation de notre région pour servir les intérêts du lobby aéronautique, qui souhaite développer ses activités sans tenir compte des riverains.

## **2. CIRCULATIONS DOUCES**

Comme dans la plupart des villes de la banlieue, la voirie de Savigny n'est plus adaptée à l'intense trafic automobile et ne permet pas d'accorder la place qui leur est due aux piétons, handicapés, personnes à mobilité réduite (PMR), personnes âgées ou avec poussettes, chariots de courses, etc. Sauf dans les rues très peu fréquentées par le trafic automobile, les piétons sont donc très souvent en insécurité.

La loi de 2005 qui exige l'accès des bâtiments publics et des trottoirs aux handicapés n'est pas respectée dans la plupart des rues.

**Nous connaissons la difficulté de mettre aux normes toutes les rues de la ville et nous reconnaissons que des améliorations ont été apportées. Nous ne proposons que des aménagements REALISABLES et REALISTES :**

- Poursuite des recommandations issues de notre dossier de 2004 sur les conditions de circulations douces à Savigny : notre dossier « Mieux se déplacer à pied et à vélo à Savigny ». Cas des PMR et handicapés
- Opérations de courtoisie vers les automobilistes : « Laissons les trottoirs aux piétons ! »
- Sanction des abus de stationnement sur les trottoirs et passages protégés.

#### **Les principaux « points noirs » pour les piétons de Savigny :**

- |  |  |
|--|--|
| - rue Henri Dunant - boulevard Aristide Briand | - rue du Mail (Lycée J-B. Corot)               |
| - rue Chamberlin - quartier gare SNCF          | - rue de la Martinière                         |
| - rue de Champagne (Vanne des eaux)            | - rue Marc Sangnier                            |
| - rue Jean Allemane                            | - rue des Prés St Martin                       |
| - rue des Rossays                              | - promenade de l'Orge et de l'Yvette à Savigny |

***Nous demandons pour ces « points noirs » :***

**Promenade de l'Orge :** Aménagement d'accès piétons, sécurité des sentiers le long de la rivière, entretien des lieux, aménagements paysagers pour la promenade, places de stationnement.

**Rue Jean Allemane :** l'arrêté municipal d'interdiction aux poids lourds a apporté une amélioration certaine, **mais** de très nombreux camions circulent encore illégalement dans les deux sens. Nous demandons que les infractions soient constatées et sanctionnées.

Notre association a obtenu l'installation sur l'A6, avant la sortie « Savigny », d'un panneau dirigeant les camions vers la déviation de la D 118 qui dessert la Z.I. de Morangis (*le panneau a été mis en place depuis l'AG*).

**Aménagement de « la Vanne » (Rue de Champagne – rue des Palombes)**

Un sentier sécurisé pour les piétons et vélos le long de l'avenue de Champagne.

Des passages piétons protégés en continuité de la « promenade plantée » (terrains de boules) pour franchir les routes transversales.

**Prés St Martin**

Des trottoirs accessibles aux piétons et interdits aux véhicules. Un effort de nettoyage et d'entretien du quartier.

**Rue du Mail – Gare SNCF – Lycée J-B. Corot**

Une étude de circulation pour la sécurité et un meilleur partage de la voirie entre les élèves et les véhicules (circulation intense aux abords de la gare), en lien avec les travaux déjà engagés et prévus dans le cadre du « Pôle Gare SNCF ».

**Rue Henri Dunant – Bld Aristide Briand**

Un contrôle continu de la vitesse des véhicules. Une amélioration des marquages au sol.

Des aménagements aux points dangereux bien identifiés (feux de signalisation, passages protégés...).

**Quartier des Rossays – Rue Marc Sangnier – Rue de la Martinière – Rue Chamberlin**

Des aménagements sécurisés pour les piétons (selon les cas : interdictions de stationnement, mise en sens unique, barrières de protection, trottoirs mis aux normes PMR - handicapés), mise en secteur « piétonnier » (un rapport détaillé sera soumis à la Municipalité).

**Rue de la Montagne Pavée**

Suite à la mobilisation des riverains et de l'association en raison des graves dangers pour tous les usagers, une amélioration (aménagements provisoires avec mise en sens unique sur une partie du trajet) a été rapidement apportée par les services municipaux. Les habitants de la rue sont satisfaits (quelques plaintes, cependant, provenant des rues voisines). Nous restons vigilants quant aux aménagements définitifs.

**Chantier Peltier - Rue des Poiriers**

Une certaine amélioration concernant les conditions de circulation des camions de livraison de matériaux et l'état général de la voirie, malgré un stockage toujours important de matériaux destinés aux entreprises de construction et une intense circulation de poids lourds (livraisons et clients). L'entreprise est vendue à « Point P ». **Nous demandons** que ce transfert soit l'occasion d'exiger des conditions d'exploitation respectant l'environnement (retour à la vocation de magasin de matériel de « bricolage », abandon du stockage et de la vente de matériaux pour les entreprises de construction de la région).

### **3. PROJET DE TRAM-TRAIN EVRY-MASSY**

Mise en service prévue pour 2017, mais le passé nous rend prudents et sceptiques.

Il s'agit d'une version moins coûteuse (bas de gamme, selon certains) de la « tangentielle » ferrée sud, qui emprunte sur une partie de son parcours la ligne C (Versailles-Chantiers par Massy).

Durée totale du trajet : environ 32 minutes. A Savigny, il passe rue des Rossays.

**Notre Avis : OUI c'est mieux que rien...** mais c'est un projet « pis aller » avec des désavantages pour nous :

- Pas d'arrêt prévu à Savigny (à exiger : une liaison piétonne avec Grand Vaux),
- Trajet le long de la rue des Rossays (nuisances ? « acquisitions foncières » ?),
- Suppression de la liaison directe vers Versailles-Chantiers,
- Risque de retarder le financement de la modernisation indispensable et urgente de la ligne C.

**Il apporte cependant quelques avantages :**

- Projet d'intérêt général qui doit diminuer la circulation automobile (et la pollution qu'elle génère) et désenclaver des cités mal pourvues en transports en commun,
- Desserte de quartiers très peuplés : Grand Vaux, Grigny-La Grande Borne, Ris-Orangis, Evry, Massy
- Transport collectif de qualité de banlieue à banlieue,
- Accès en transport collectif vers les grands centres d'activité et d'emploi : Evry, Massy, et plus tard Versailles, Corbeil-Essonnes, Melun-Sénart.

#### 4. LE CINEMA

Nous sommes intervenus pour soutenir le maintien du seul cinéma de Savigny. En effet, il serait dommage que les Saviniens soient obligés de se déplacer vers les villes voisines pour voir des films. Nous sommes donc bien dans notre rôle de défense du cadre de vie. Nous avons obtenu de M. Marsaudon l'assurance que les travaux prévus pour la rénovation de l'établissement seront financés et que le cinéma ne sera pas supprimé (et remplacé par un projet immobilier de plus...).

### MOTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE

#### **Motion n° 1 : Circulations Douces. Réunie le 12 avril 2008, l'Assemblée Générale d'ESE :**

- prend acte que certaines des propositions contenues dans l'étude effectuée par l'association en 2004 ont été prises en considération et appliquées (rue Jean Allemane, rue de la Montagne Pavée...);
- constate néanmoins avec inquiétude qu'un important travail reste à faire : en plusieurs endroits de notre commune, en particulier dans les rues passant sous la voie ferrée, la voirie existante contraint les piétons à marcher sur une chaussée où le trafic automobile devient intense à certaines heures. L'Assemblée générale demande l'aménagement prioritaire de cheminements piétons conformes sur le parcours des rues Marc-Sangnier et de la Martinière ainsi qu'aux approches de la gare, dans les rues Joliot-Curie et Chamberlin ;
- demande que l'actualisation de l'étude de 2004 soit présentée aux responsables municipaux ;
- souhaite un dialogue suivi et constructif avec eux en vue de la mise en œuvre rapide des améliorations proposées, quand la sécurité des piétons est en cause.

#### **Motion n° 2 : Aménagement de l'Orge. Réunie le 12 avril 2008, l'Assemblée Générale d'ESE :**

- exige qu'aboutisse enfin l'accès piétons et vélos au parc du château à partir de la rue Charles-Grangier, initié en 1981 ;
- exige que l'Orge soit dé-bétonnée, nettoyée, et qu'une promenade soit aménagée sur ses rives.

#### **Motion n° 3 : Tram-train Evry-Massy. Réunie le 12 avril 2008, l'Assemblée Générale d'ESE :**

- souligne le besoin d'une ligne de transport collectif assurant une liaison directe de banlieue à banlieue, permettant de desservir les centres d'activité et d'emploi et de désenclaver des zones d'habitat concentré ;
- proteste contre l'abandon prévu de la liaison directe Paris-Juvisy-Versailles par Massy ;
- demande au CA de l'association de participer aux réunions consacrées à la mise en place de tout projet de transport en commun et d'y défendre les intérêts des habitants de Savigny-sur-Orge (choix du tracé, nombre et emplacements des stations, qualité du service rendu).

### VOTES

L'Assemblée approuve

- **le rapport moral** (unanimité)
- **le rapport financier** (unanimité)
- **les motions n° 1 & 2** (unanimité)
- **la motion n° 3** (173 pour, 4 contre)

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Evelyne BOURNER, MM. Michel BRECHKOFF, Jean-Marie CORBIN, Roland GAUCHAT, Jacques ROZE DES ORDONS, Philippe MAEGHT, Michel MARCHON et Jean-Pierre VILLECHANGE, sortants, se représentent.

Mme Monique SEGUENOT et M. Flavio FERNANDEZ ont fait part de leur démission.

Mme Maryvonne NOEL fait acte de candidature.

A l'unanimité, l'Assemblée reconduit les sortants et élit Mme Maryvonne NOËL membre du CA, pour une durée de 3 ans.

Le Conseil d'Administration, qui compte 17 membres, se réunira prochainement pour constituer le BUREAU.

### COTISATION 2009

Pour mémoire : la cotisation 2009 est maintenue à son niveau actuel (8 €). En ce qui concerne la cotisation 2010, une augmentation (à 10 € ?) pourrait être présentée lors de la prochaine AG.

*Le Secrétaire : Roland GAUCHAT*

*La Présidente : Evelyne BOURNER*

**RAPPORT FINANCIER ANNEE 2007** (Trésorier : Marcel Martin)

<b>SOLDE CREDITEUR AU 31 DECEMBRE 2006</b>		<b>18 679,61</b>
<b>DEPENSES ANNEE 2007</b>		
Cotisations Autres Associations	327,00	
Assurance MACIF	83,15	
Tirages documents	967,27	
Affranchissements postaux	713,10	
Frais de fonctionnement	259,50	
Fournitures de bureau	206,91	
Location de salle	250,00	
Abonnements journaux	46,00	
Frais divers	66,37	
Tenue de compte postal	6,50	
<b>TOTAL DES DEPENSES :</b>	<b>2.925,80</b>	<b>- 2.925,80</b>
<b>RECETTES ANNEE 2007</b>		
Cotisations Adhérents	3.243,00	
Intérêts Livret Bleu	83,30	
Intérêts CAT (Tonic + Ass.)	464,20	
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	<b>3.790,50</b>	<b>+ 3.790,50</b>
<b>SOLDE CREDITEUR AU 31 DECEMBRE 2007 :</b>		<b>19. 544,31</b>




---

**BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION A  
L'ASSOCIATION ELAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT**  
146 avenue de l'Armée Leclerc, 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

téléphone et/ou e-mail (facultatif) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**J'adhère, ou je renouvelle mon adhésion = Je joins un chèque de 8 € (cotisation minimum) à l'ordre d'ELAN-SAVIGNY ENVIRONNEMENT**

**Je souhaite recevoir des informations plus complètes sur l'association**      **OUI**      **NON**

**Je suis prêt(e) à participer aux activités dans la mesure de mes disponibilités**      **OUI**      **NON**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**VOS COMMENTAIRES – SUGGESTIONS – REMARQUES :** (à nous adresser - utiliser éventuellement le dos de cette fiche)